

ALGÉRIE TELECOM - SPA

Route nationale n° 5 Cinq maisons Mohammédia 16211- ALGER
au capital social de 115.000.000.000 de DA RC n° 02B18083

NIF N°: 000 216 001 808 337

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE LA WILAYA DE BOUIRA

Rue Amrouche Mouloud, Château D'eau Bouira

SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT, DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE

N° : 08/2025 -02^{EME} relance-

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bouira lance une consultation nationale portant sur : **Travaux d'entretien des sites d'Algérie Télécom – Direction Opérationnelle des Télécommunications de BOUIRA : BATIMENT (REFECTION ET REPARATION)**

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Est autorisé à soumissionner pour la réalisation des travaux objet du cahier des charges, tout entrepreneur de statut public ou privé résident sur le territoire algérien disposant de :

- Registre de commerce dans le domaine de réalisation des travaux de bâtiment tous corps d'état.

Les entreprises intéressées par le présent avis de consultation, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM -SPA-

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA

ADRESSE : RUE AMROUCHE MOULOUD - CHATEAU D'EAU- BOUIRA

SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT

DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

SERVICE ACHATS

Contre le paiement, auprès de la banque BNA Agence **460 BOUIRA**, d'un montant de **mille dinars algériens (1000,00 DA)** non-remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : n° **001004600300000173/02**.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

PRESENTATION DES OFFRES :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet de l'avis de consultation ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention « **DOSSIER ADMINISTRATIF** », « **OFFRE TECHNIQUE** » et « **OFFRE FINANCIERE** ».

- **LE DOSSIER ADMINISTRATIF** : Comprend l'original du dossier administratif.
- **L'OFFRE TECHNIQUE**. Comprend l'original de l'offre technique.
- **L'OFFRE FINANCIERE**. Comprend l'original de l'offre financière.

Les trois (03) enveloppes sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire et comportant les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM – SPA –
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA
ADRESSE : RUE AMROUCHE MOULOU D - CHATEAU D'EAU - BOUIRA
AVIS DE CONSULTATION N° 08/2025 -02^{EME} RELANCE-
« Travaux d'entretien des sites d'Algérie Télécom – Direction Opérationnelle des
Télécommunications de BOUIRA : BATIMENT (REFECTION ET REPARATION) »
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** à compter de la date de parution de l'avis de consultation sur le site web: **www.safqatic.dz**.

La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des offres ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date fixée du dépôt des offres à **14h00** à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM – SPA –
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA
ADRESSE : RUE AMROUCHE MOULOU CHATEAU D'EAU BOUIRA

Il convient de souligner qu'une seule personne par entreprise soumissionnaire est autorisée à assister à la séance publique d'ouverture des plis.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours**, à compter de la date de dépôt des offres.